

Offre d'emploi

Le Département du Territoire de Belfort recrute à temps plein, un(e) :

**Assistant(e) de service social
« Spécialisé(e) handicap » (H/F)**

Par voie statutaire (**assistant socio-éducatif**), contractuelle ou selon la législation applicable aux travailleurs handicapés.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV + dernier arrêté de situation*) jusqu'au **12 mai 2024 inclus**, par courrier à l'attention de :

Monsieur le Président du Conseil départemental du Territoire de Belfort
Hôtel du Département
Direction des Relations Humaines
6 place de la Révolution Française
90020 Belfort Cedex

ou par courriel à l'adresse suivante :

candidature@territoiredebelfort.fr

* pour les titulaires de la fonction publique uniquement

Profil de poste

*Assistant(e) de service social
« Spécialisé(e) handicap » (H/F)*

CONTEXTE DU POSTE

Dans le cadre de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, l'assistant(e) social(e) est intégré(e) à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) pour une mission globale d'évaluation et d'accompagnement. Au sein du Pôle compensation, il/elle fait partie une équipe dynamique, impliquée et solidaire, composée d'une assistante administrative, trois assistantes sociales, deux ergothérapeutes et d'une responsable de pôle.

La multiplicité des dispositifs et des prestations à disposition de l'équipe médico-sociale, apportent du sens à son action auprès des usagers.

MISSIONS PRINCIPALES

- Intervenir au domicile des usagers dans le cadre des demandes de Prestation de Compensation du Handicap (PCH), seul(e) ou en binôme avec une ergothérapeute afin de recueillir leur projet de vie et réaliser une évaluation globale des besoins.
- Participer aux réunions de l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation afin d'élaborer collectivement des réponses adaptées aux usagers dans le respect de la loi.
- Rédiger les Plans Personnalisés de Compensation (rapports d'évaluation et synthèse des propositions).
- Accompagner les personnes handicapées et/ou leur famille pour la mise en œuvre des décisions de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) notamment la mise en place des interventions d'aide humaine.
- Participer à l'accès et au maintien des droits des personnes handicapées.
- Participer au soutien des aidants familiaux.
- Intervenir au domicile des usagers pour réaliser des évaluations dans le cadre du dispositif « aide-ménagère » du service d'Aide Sociale du Département.
- Assurer une mission de protection des majeurs vulnérables (signalements, requêtes pour la protection judiciaire).
- Contribuer à l'évaluation et à la construction d'une réponse en cas d'urgence dans un cadre partenarial (recherche d'établissement, etc.).
- Participer à la formation de collègues, stagiaires ou étudiants.

- Contribuer à l'organisation et l'animation d'informations collectives à destination des usagers ou des partenaires.
- Fournir des statistiques annuelles d'activité.

COMPÉTENCES REQUISES

- Connaissances des dispositifs législatifs et réglementaires à dimension sociale et médico-sociale en matière de handicap, de protection de l'enfance et de droit des usagers notamment. Une formation spécifique à la PCH est nécessaire et sera assurée en interne par l'équipe EMS et par des sessions en ligne.
- Capacité relationnelle et d'observation, maîtrise des techniques d'intervention sociale, capacité à évaluer ces interventions.
- Sens du travail en équipe et en réseau partenarial.
- Capacité à gérer des tensions voire des conflits.
- Bonne capacité rédactionnelle.
- Aptitude à rendre compte de son travail.
- Maîtrise appréciée des outils bureautiques.

NOS AVANTAGES

- Rémunération statutaire ou selon profil pour les contractuels(elles), avec primes (RIFSEEP) et autres composantes réglementaires de rémunération.
- Temps de travail de 37h10/semaine, 12 jours de RTT (sous réserve de continuité de service, possibilité d'organiser son temps plein en 4,5 jours par semaine ou 0 jours par quinzaine).
- 25 jours de congés payés - Compte Epargne Temps
- Prise en charge de 75% des abonnements aux réseaux de transports publics
- Prestations sociales du Comité Social Départemental (dont CNAS)
- Participation employeur à la prévoyance (contrat labellisé)
- Offre de formations innovantes
- Accompagnement aux concours

Pourquoi postuler au sein de notre collectivité au service du Territoire du Lion ?

Le Département a une histoire atypique qui ne remonte qu'à 1922, pourtant le Territoire possède une personnalité unique que l'on retrouve dans le caractère de ses habitants, les Terrifortains, autour de valeurs fortes : solidarité, fierté et convivialité.

De plus en plus identifié comme "Territoire du Lion", intrinsèquement lié au célèbre Lion de Bartholdi, notre collectivité se démarque au sein de la Région Bourgogne-Franche-Comté par son titre de plus petit département de France. Malgré sa taille, très peu de destinations ne réunissent en aussi peu de place une telle diversité de paysages et de sites naturels, dont de nombreux avec une gestion départementale comme le site du Malsaucy, lieu emblématique du festival des Eurockéennes.

Cadre de vie attractif, accessible, à taille humaine, territoire d'avenir où l'innovation est une réalité : choisir de s'investir pour le Département, c'est choisir de s'investir aux côtés d'équipes enthousiastes, engagées et volontaires, au service des solidarités territoriales et humaines.

Rejoignez-nous !! (candidature@territoiredebelfort.fr)